



## POMME DE TERRE

**N° 07**

du 17/05/2019

### Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la  
Chambre d'Agriculture du  
Loir-et-Cher et ARVALIS-  
Institut du végétal.

### Observateurs

Agri Beauce,  
Chambre d'Agriculture 28,  
Chambre d'Agriculture 41,  
Chambre d'Agriculture 45,  
Comité Centre et Sud,  
Ferme des Arches,  
Parmentine,  
Pom'Alliance,  
Les 3 Laboueurs,  
Soufflet Agriculture,  
Terre de France.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU,**

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture et le ministère  
chargé de l'écologie avec  
l'appui financier de l'AFB,  
par les crédits issus de la  
redevance pour pollutions  
diffuses attribués au  
financement du plan  
Ecophyto.*

### EN BREF

- Pour les parcelles non levées, le risque de mildiou est nul
- Pour les parcelles levées, des déclenchements sont à prévoir sur variété sensible dans les secteurs de La Chapelle Vicomtesse et Saint-Léonard en Beauce.

### CONTEXTE

Sur les 29 parcelles renseignées pour le BSV, 40% d'entre elles sont levées, correspondant aux plantations de fin mars à début avril. Sur les parcelles levées, pas de trace de mildiou relevée pour le moment.

Le gros des surfaces est en cours de levée sous l'action du soleil de ces derniers jours et les températures plus élevées.

### MILDIU

**Rappel :** les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°2).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1km).

**Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.**

Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

### Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

**Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
  - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
  - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

## Situation au 17 mai 2019

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Niveau de risque au 17/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 17 au 19/05/19			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (00h)	Faible	-	NON	NON	NON	10.2
	Chartres (01h)	Faible	-	NON	NON	NON	40.8
	Guillonville (00h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS, VI et VR)	NON	NON	NON	10.6
	Louville (00h)	Faible	-	NON	NON	NON	19.3
	Pré-Saint-Evrout (00h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS)	NON	NON	NON	5.8
	Viabon (00h)	Faible	Les 11 et 12/05/2019 (VS et VI)	NON	NON	NON	12
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (05h)	Faible	Les 10 et 11/05/2019 (VS)	OUI	NON	NON	8.5
	Ouzouer-le-Marché (06h)	Faible	-	NON	NON	NON	9
	St Léonard en Beauce (06h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS)	OUI	NON	NON	7.6
Loiret (45)	Amilly (06h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS)	NON	NON	NON	4.9
	Boisseaux (02h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS, VI et VR)	NON	NON	NON	11.5
	Férolles (06h)	Moyen	Les 11 et 12/05/2019 (VS, VI et VR)	NON	NON	NON	6.5
	Gien (07h)	Faible	-	NON	NON	NON	1.9
	Outarville (08h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS, VI et VR)	NON	NON	NON	5.4
	Pithiviers (06h)	Faible	Le 11/05/2019 (VS)	NON	NON	NON	5.3
Essonne (91)	Boigneville (06h)	Faible	-	NON	NON	NON	11.2

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-contre ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : suite à cette semaine ensoleillée, les averses vont refaire leurs apparitions à partir de samedi sur toute la région Centre-Val de Loire, et ce jusqu'à vendredi. Des orages sont également prévus pour les journées de mardi et mercredi. Les températures vont rester stables ce week-end et la semaine prochaine, oscillant entre 11 et 18°C, avec un maximum à 22°C vendredi prochain.

Suite aux nombreux déclenchements du 11/05/19, la réserve de spores est présente sur l'ensemble de la région. Les températures élevées et le retour des averses annoncées pour les jours à venir risquent donc d'être favorables au développement de la maladie dans certains secteurs.

**Pour les parcelles non levées, le risque est nul.**

**Pour les parcelles levées, sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) sera atteint pour les variétés sensibles sur les secteurs de La Chapelle Vicomtesse et Saint-Léonard en Beauce, dans les 3 prochains jours.**

Rappel : pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe une réserve de spores (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**  
<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

